



Crest : Parents et enseignants sur le même rythme !

Le Maire de Crest tente de passer en force contre l'avis des conseils d'écoles. Résultat : toutes les écoles de la ville seront fermées mardi 27 avril !

Dans le contexte sanitaire et social actuel lié à pandémie, parents, élèves, enseignants et AESH des écoles de Crest se seraient bien passés de voir s'ajouter **une énième fois la question des rythmes scolaires**. Pas le Maire, apparemment...

Depuis 2019, les écoles de la ville ont plus ou moins toutes des horaires de classe différents :

1 école maternelle à 4 jours, 1 autre école maternelle à 4,5 jours ; 1 école primaire (maternelle et élémentaire) à 4 jours, et 2 écoles élémentaires à 4,5 jours ! **Un vrai casse-tête** pour les familles, la cohésion professionnelle entre écoles, les associations pour les activités le mercredi, etc.

Cette année 2021, les conseils d'écoles de Crest ont donc tous souhaité une harmonisation des rythmes scolaires sur la ville. Sur la semaine de 4 jours comme le demandent 4 des 5 écoles. Comme d'ailleurs 403 écoles sur les 416 que comptent le département de la Drôme.

Au-delà de la cohésion sur la commune, cela éviterait également l'absence de remplacements de professeurs les mercredis matin et permettrait à tous les enseignants des écoles de Crest de bénéficier des formations pédagogiques les mercredis également.

Par ailleurs, contrairement à ce qu'affirme la mairie, les activités périscolaires ne sont nullement remises en cause par la semaine de 4 jours (la preuve entre 2008 et 2013 !). C'est un choix, ou plutôt **une menace du Maire de ne pas reconduire ces activités sur une semaine à 4 jours de classes**. Menace mise à exécution sur l'école primaire Brassens en 2019 : avec le passage à la semaine de 4 jours, les élèves ne bénéficient depuis plus d'activités périscolaires !...

Malgré tous ces éléments, **contre l'avis du plus grand nombre, et de manière autoritaire, le Maire décide, seul, de reconduire les horaires éclatés des écoles à l'identique**, pour une durée de 3 ans !

Parents, enseignants et AESH de Crest s'opposent formellement à ce passage en force antidémocratique. Ils le font savoir depuis des semaines. A la Mairie, à l'Inspection académique, aux divers élus, à la presse... Ils écrivent, [pétitionnent*](#), se rencontrent, font des visio-conférences, cherchent des solutions... rien n'y fait.

Si l'Inspection académique a reçu une délégation des écoles de Crest dans le cadre d'une alerte sociale déposée par le SNUipp-FSU, **la Mairie de Crest, elle, ferme toujours la porte au dialogue**, se refusant à recevoir des représentants de parents et enseignants, ensemble.

Par son autoritarisme, son absence de volonté de dialogue, son rejet des votes des conseils d'école, la Mairie de Crest porte donc l'entière responsabilité du mouvement de grève des enseignants des écoles de Crest mardi 27 avril (jour du CDEN), soutenus par les parents d'élèves. Celui-ci est massif, historique, à la hauteur du mépris de la Mairie de Crest : 100% des enseignants des écoles seront en grève mardi 27 avril. Du jamais vu !**

Mais l'histoire n'est pas encore écrite. **La Mairie doit prendre la mesure de l'exaspération des écoles crestaises. Tout cela peut s'arrêter si l'esprit de sagesse s'impose.** En clair si la Mairie de Crest revient à la raison et adopte une certaine cohérence sur la question des rythmes scolaires et plus généralement dans sa politique éducative (comme par exemple sur l'absence revendiquée de carte scolaire sur la ville, avec comme conséquences des inégalités en termes d'effectifs et de mixité sociale dans les écoles).

Quoiqu'il en soit, les enseignants et AESH, avec le soutien des parents d'élèves, sont déterminés à faire respecter la démocratie et la citoyenneté les plus élémentaires, qu'ils et elles enseignent au quotidien dans leurs classes.

**Rassemblement mardi 27 avril à 10h,
Cours Joubernon, devant l'école Royannez.**

Crest, 23 avril 2021

*<https://www.openpetition.eu/petition/online/pour-le-respect-des-votes-des-conseils-decoles-concernant-les-rythmes-scolaires>

**Conseil Départemental de l'Education Nationale, donne son avis sur l'ensemble des horaires des écoles de la Drôme